

8603 - Prier tout en éprouvant le besoin d'aller aux toilettes

question

Question : Parfois, j'éprouve le besoin d'aller aux toilettes avant la prière, mais je prie sans que mon besoin me gêne. Parfois je prie malgré un besoin pressant d'aller aux toilettes... Ma prière est-elle acceptable ?

la réponse favorite

Il n'est pas permis d'entrer en prière alors qu'on éprouve un besoin pressant d'aller aux toilettes, compte tenu des propos du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : « **Point de prière en présence d'un repas ni quand on éprouve un besoin pressant d'aller aux toilettes.** » (rapporté par Mouslim dans son Sahih) La raison – Allah le sait mieux – en est que cette situation est incompatible avec l'humilité indispensable à la prière. Mais la prière ainsi effectuée n'en est pas moins valide, même si sa valeur diminue en raison du hadith précité. Son auteur n'a pas à la reprendre.

Si l'on entre en prière sans sentir ledit besoin et qu'il se manifeste par la suite au cours de la prière, celle-ci reste valide et ne subit aucune réprobation, pourvu que l'effort pour maîtriser le besoin n'empêche pas l'achèvement la prière.

C'est Allah qui nous assiste.

Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et ses Compagnons.